

Université Paris Sud 11 mobilisée contre la casse de l'enseignement supérieur et de la recherche

Trois mois de mobilisation des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des étudiants, des personnels BIATOSS et ITA ont contraint le gouvernement à faire quelques gestes, mais le compte n'y est pas

- Les avancées que l'on nous présente sur le statut des enseignants-chercheurs et le nouveau contrat doctoral (modulation avec l'accord de l'intéressé, équivalence TD/TP, choix laissé au doctorant d'effectuer des tâches d'enseignement) ne sont qu'un trompe-l'œil dans le contexte de pénurie de postes et de pressions pour accomplir les services. L'esprit général du décret, qui lie modulation des services et évaluation, reste inacceptable.
- Le gouvernement a dégelé 130 postes pour les organismes de recherche (postes jusque là consommés par la mise en place des « chaires mixtes ») et a promis qu'il n'y aurait plus de suppressions de postes en 2010 et 2011 dans les universités. Il faut comparer ce chiffre aux 1030 postes supprimés dans le budget 2009, et aussi aux dizaines de milliers de postes nécessaires pour embaucher tous les précaires.
- L'ouverture des masters d'enseignement et la mise en place des nouveaux concours ont été repoussées d'un an. Mais Xavier Darcos s'obstine à mettre cette réforme en œuvre, impliquant la perte d'une année de formation rémunérée en IUFM et la mise en place d'un vivier de futurs vacataires formés mais pas recrutés sur concours, au détriment des conditions d'enseignement dans le primaire et le secondaire.
- Le gouvernement poursuit le démantèlement des Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST) comme le CNRS, l'INSERM, l'INRA ou l'INRIA. Ils sont divisés en instituts et ne peuvent plus élaborer leur politique scientifique. Avec la diminution des moyens et la poursuite d'une évaluation bureaucratique, dont les critères favorisent les recherches sans risque, les applications et les collaborations avec les entreprises privées, la recherche fondamentale ou à moyen terme va fortement diminuer.
- La loi LRU est maintenue. Elle met en place la concurrence entre universités, le désengagement de l'État et confie la gestion des établissements et des personnels à l'arbitraire local. Elle creusera l'écart entre universités et entre diplômes délivrés. La sélection des étudiants par l'argent sera renforcée par l'augmentation inévitable des frais d'inscription.

L'action est donc toujours d'actualité. Venez nombreux aux prochains rendez-vous :

**Assemblée générale lundi 27 avril
12h15, Amphi H1, Bât. 333**

Manifestation éducation-recherche mardi 28 avril

**Manifestation interprofessionnelle vendredi 1^{er} mai,
14h à Denfert-Rochereau**